

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU VENDREDI 27 JUIN 2014

L'an deux mille quatorze, le vendredi vingt-sept juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune des **CÔTES D'AREY**, dûment convoqué en date du vingt juin deux mille quatorze, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Michel THOMMES, Maire.

M. Michel THOMMES fait l'appel à 20h30 et constate que le quorum est atteint.

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19**

**Présents : 14**

**Votants : 19**

**Etaient présents :**

M. Michel THOMMES, M. Joël HUCHON, Mme Christèle MENTION, M. Pierre PELLOUX-PRAYER, Mme Régine DEMBELE, Mme Geneviève COURBIS, ~~M. Jean-Pierre CAILLOT~~, M. Jean-Yves SCHALLER, M. Yann CREFF, M. Christophe MARQUES, ~~Mme Patricia PAQUET~~, Mme Ingrid DAMONT, Mme Caroline CHERENCE, M. Stéphane OTHEGUY, Mme Olivia GARNODON, ~~M. Patrick GAGNAIRE~~, ~~Mme Jocelyne GARD~~, M. Christian BOREL, ~~Mme Laurie JACQUET~~.

**Les conseillers ci-après étaient excusés et avaient délégué leur mandat respectivement à :** M. Patrick GAGNAIRE à M. Christian BOREL ; Mme Jocelyne GARD à M. Christophe MARQUES ; Mme Laurie JACQUET à Mme Olivia GARNODON ; Mme Patricia PAQUET à M. Michel THOMMES ; M. Jean-Pierre CAILLOT à M. Yann CREFF.

**Secrétaire de séance :** Mme Christèle MENTION

**Délibération n° 2014-38 :** Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 25 mai 2014

**Nature de l'acte :** Institutions et vie politique – fonctionnement des assemblées – autres (5.2.2)

Le Maire demande aux conseillers présents s'ils ont des remarques sur le PV du conseil municipal du 25 mai transmis avec la convocation au conseil du 27 juin. Le Maire constate qu'aucune remarque n'est proposée et propose de passer au vote.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour extrait certifié conforme et exécutoire,  
Le Maire,  
Michel THOMMES



Transmis au contrôle de légalité le 1er juillet 2014  
Publié ou notifié le 1er juillet 2014